

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02278
Numéro SIREN : 512 442 302
Nom ou dénomination : 2040

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/035406

SAS 2040

64 RUE JACQUARD

69004 LYON

DOSSIER FISCAL

CABINET DESCOLLONGES

27 RUE CHARLES MONTALAND

69100 VILLEURBANNE

04 37 43 12 06

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 2040		64 RUE JACQUARD	
SIRET	5 1 2 4 4 2 3 0 2 0 0 0 2 6	69004 LYON	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Conseil pour les affaires et la gestion Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	65 084	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET DESCOLLONGES
27 RUE CHARLES MONTALAND
69100 VILLEURBANNE Tél: 04 37 43 12 06

Nom et adresse du conseil:

CGA/OMGA **viseur conventionné** (cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant: Date: 16/03/2021 Lieu LYON
Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Signature RHINN ERIC

N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF)

Désignation de l'entreprise : SAS 2040 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 64 RUE JACQUARD 69004 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 2 4 4 2 3 0 2 0 0 0 2 6 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 11 22 02 01		13 11 22 01 91	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 125	7 125			
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP	151 304	77 694	73 610	82 339	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 979	2 033	5 946		
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX	35 225		35 225			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	350 000		350 000	350 000	
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
Autres immobilisations financières*	BH						
TOTAL (II)		BJ	551 633	86 852	464 782	432 339	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	Créances	BX	226 858		226 858	197 961	
Autres créances (3)	BZ	52 502		52 502	74 382		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50 744		50 744	50 193	
	Disponibilités	CF	1 065 758		1 065 758	1 011 349	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	596		596	1 878	
	TOTAL (III)	CJ	1 396 458		1 396 458	1 335 762	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 948 091	86 852	1 861 240	1 768 101	
Renvois : (1) Dont droit au bail							
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Certifié Conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceped-Quadris

* Des applications particulières peuvent être demandées dans le formulaire n° 2023

Désignation de l'entreprise : SAS 2040		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	1 648 009	1 474 073	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	79 262	173 936	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 782 272	1 703 009	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 140	16 176	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	965	965	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 466	11 574	
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 281	36 354	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	117	22	
Compte régul	EB				
	TOTAL (IV)	EC	78 968	65 091	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 861 240	1 768 101	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	78 968	65 091		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2040

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	16 571	FE		FF	13 781	
			FG	233 310	FH	5 985	FI	339 453	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	249 881	FK	5 985	FL	255 866	353 234	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	255 871	353 237
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	41 603	53 390	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 492	1 741	
	Salaires et traitements*					FY	77 655	40 064	
	Charges sociales (10)					FZ	23 120	16 648	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	9 613	8 836
			- dotations aux provisions						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	6	10
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	154 490	120 691	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	101 382	232 547	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 954	2 880	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 954	2 880	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	132	732	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	132	732	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 823	2 149	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	103 204	234 695	

certificatif

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2040		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 942 60 759
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	257 826 356 118
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	178 564 182 182
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	79 262 173 936
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Certifié conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 2040				Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	7 125	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	151 304	KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 148	LC	LD	6 831
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
		Avances et acomptes		LK		LL	LM	35 225
		TOTAL III		LN	152 452	LO	LP	42 056
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
	Autres participations		8U	350 000	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV		
	TOTAL IV		LQ	350 000	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	509 577	ØH	ØJ	42 056	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	IV		LW	IX	7 125
CORPORELLES	Terrains		IP	IY		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH	MI	151 304
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS		MT	MU	7 979
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW	MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND		NE	NF	35 225	
	TOTAL III	IY	NG		NH	NI	194 508	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7	ØW		
	Autres participations	IO	ØX		ØY	ØZ	350 000	
	Autres titres immobilisés	I1	2B		2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E		2F	2G		
	TOTAL IV	I3	NJ		NK	2H	350 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK		ØL	ØM	551 633	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET DESCOLLONGES

Désignation de l'entreprise : SAS 2040

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	7 125	PF		PG		PH	7 125
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV	68 966	PW	8 728	PX		PY	77 694
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 148	QM	885	QN		QO	2 033
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	70 114	QV	9 613	QW		QX	79 727
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	77 239	ØP	9 613	ØQ		ØR	86 852

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3
	Inst.gales.agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW											
Total général non ventilé (NS + NT + NU)						NY						
Total général non ventilé (NW - NY)										NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2040

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2040 Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	226 858		226 858			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 061		1 061			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	506		506			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	39 692		39 692		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 243		11 243		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	596		596			
	TOTAUX			VT	279 956	VU	279 956	VV	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	176		176					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	7 964		7 964					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 466		11 466						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 964		10 964						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 958		11 958						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	35 176		35 176					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	182		182					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	965		965						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	117		117						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	78 968	VZ	78 968					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 004	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main form containing sections: I. RÉINTEGRATIONS (BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE), II. DÉDUCTIONS (PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE), III. RÉSULTAT FISCAL. Includes fields for company name (SAS 2040), various tax adjustments, and final fiscal result (103 204).

Cged-Quadrin

Désignation de l'entreprise : SAS 2040 Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Table with 2 columns: Description and Code. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) (K4), Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI) (K4bis), Nombre d'opérations sur l'exercice (K4ter), Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5), Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5) (K6), Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 1er du CGI, dotations de l'exercice ZT 3 466

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé) Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI * ZV ZW

Table with 2 columns: Description and Code. Rows include: Provisions pour risques et charges * (8X, 8Y, 8Z, 9A, 9B, 9C).

Provisions pour dépréciation *

Table with 2 columns: Description and Code. Rows include: (9D, 9E, 9F, 9G, 9H, 9J).

Charges à payer

Table with 2 columns: Description and Code. Rows include: (9K, 9L, 9M, 9N, 9P, 9R, 9S, 9T).

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) YN YO

à reporter au tableau 2058-A : ligne WI ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Montant de la réintégration ou de la déduction, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice. Row LI.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS 2040										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	173 936		Dividendes		- Autres réserves	ZD	173 936		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE			
							Report à nouveau			ZF			
	TOTAL I			ØF	173 936		TOTAL II		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		ZH	173 936
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	11 263		16 520			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	9 000		9 000			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 917		16 951			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	15 424		10 919			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	41 603		53 390			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 469		1 133			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS			9Z	1 023		608			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 492		1 741			
TVA	- Montant de la T.V.A collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	45 707		46 526			
	- Montant de la T.V.A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	7 239		5 730			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*						ØB	74 341					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS 2040 Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A :		plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))					
CADRE B :		plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))		(A)	(B)	(C)	
CADRE C :		autres plus-value taxable à 19 % (11)			(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2040

Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8% ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
(article 53A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 2040 Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS 2040		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	255 866
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	255 866
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	5
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	32 603
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	32 610
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			223 262
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	223 262
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	255 866
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2020
		GZ	31/12/2020
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 125		
Installations générales agencements aménagements des constructions	151 304		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 148		6 831
Avances et acomptes			35 225
TOTAL	152 452		42 056
Autres participations	350 000		
TOTAL	350 000		
TOTAL GENERAL	509 577		42 056

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 125	7 125
Installations générales agencements aménagements constr.			151 304	151 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 979	7 979
Avances et acomptes			35 225	35 225
TOTAL			194 508	194 508
Autres participations			350 000	350 000
TOTAL			350 000	350 000
TOTAL GENERAL			551 633	551 633

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 125			7 125
Installations générales agencements aménagements constr.	68 966	8 728		77 694
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 148	885		2 033
TOTAL	70 114	9 613		79 727
TOTAL GENERAL	77 239	9 613		86 852

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 728				
Matériel de bureau informatique mobilier	885				
TOTAL	9 613				
TOTAL GENERAL	9 613				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	226 858	226 858	
Personnel et comptes rattachés	1 061	1 061	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	506	506	
Impôts sur les bénéfices	39 692	39 692	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 243	11 243	
Charges constatées d'avance	596	596	
TOTAL	279 956	279 956	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	176	176		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 964	7 964		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 466	11 466		
Personnel et comptes rattachés	10 964	10 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 958	11 958		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 176	35 176		
Autres impôts taxes et assimilés	182	182		
Groupe et associés	965	965		
Autres dettes	117	117		
TOTAL	78 968	78 968		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 004			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	1 000			1 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	62 175
Autres créances	506
Disponibilités	473
Total	63 154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	176
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 666
Dettes fiscales et sociales	4 593
Total	11 435

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	596
Total	596

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		393
INTERETS EMPRUNTS	393	
Total (1)		393

Engagements reçus

Chiffre d'affaires		255 866
Achats consommés:		
Sous traitance	11 263	
	Marge brute:	244 603
Charges:		
charges externes	30 340	
impôtset taxes	2 492	
salaires et charges	100 775	
dotations amortissements	9 613	
Autrescharges	6	
		143 226
Autres produits:		
autresproduits gestion courante		5
transfert de charges		0
	Résultat d'exploitation	101 382
Produits financiers		1 954
Charges financières		132
Produits exceptionnels		0
Charges exceptionnelles		0
Impôt société		23 942
	BENEFICE	<u>79 262</u>

Lucy Jopi

LA PRESIDENCE



SAS 2040

Société par actions simplifiées

au capital de 50 000 €

Siège social: 64 RUE JACQUARD

69004 LYON

R.C.S. LYON 512 442 302

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2021

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Nous avons l'honneur de vous présenter conformément à la législation en vigueur et à nos statuts, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que sur les comptes et le bilan de cet exercice.

L'ensemble de ces documents a été mis à votre disposition dans les conditions et les délais et sous les formes prévues par les dispositions légales et réglementaires.

1- Examen des comptes

Notre chiffre d'affaires est élevé à 255 865,82 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Nous vous communiquons ci-après un résumé du compte de résultat.



SAS 2040

Société par actions simplifiées

au capital de 50 000 €

Siège social: 64 RUE JACQUARD

69004 LYON

R.C.S. LYON 512 442 302

RAPPORT SPECIAL
EXERCICE DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Conformément à l'article L 227-10 du nouveau code du commerce, nous avons l'honneur de vous communiquer les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé:

- soit directement ou indirectement entre la société et l'un de ses gérants ou associés;
- soit directement ou indirectement entre la société et une société dont un associé gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de notre société.

Conventions

- Rémunération de Mr. RHINN Eric a été régulièrement comptabilisée et approuvée antérieurement.
- La société détient la nue-propriété de la totalité des parts de la société Avant Première Design Public.
- Contrat de travail avec Mme RHINN son épouse. Rémunération brute annuelle : 6 090 € (frais de déplacements pris en charge).
- Remboursement de frais de déplacements et de réceptions de M. RHINN Eric pour 1 313,66€.
- Le compte courant non rémunéré de M. RHINN Eric s'élevait au 31/12/2020 :
M. RHINN Eric : 965,36 €
- Validation du bail de location équipée des bureaux signé avec Eric RHINN. Loyers versés sur la période : 9 000 €.

LA PRESIDENCE



SAS 2040

Société par actions simplifiées

au capital de 50 000 €

Siège social: 64 RUEJACQUARD

69004 LYON

R.C.S. LYON 512 442 302

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 JUIN 2021

L'an deux millevingtet un et le vingt-six juin à dix heures, les associés se sont réunis 64 rue Jacquard, sur convocation qui leur a été faite par le président en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion établi par le président;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Quitus à la gérance;
- Affectation des résultats;
- Conventions visées par la loi;
- Questions diverses.

Sont présents:

- | | |
|---|---------------------------|
| - Monsieur RHINN Eric, propriétaire de..... | 1000 parts en usufruits |
| - Monsieur RHINN Igor, propriétaire de..... | 500 parts en nu-propriété |
| - Monsieur RHINN Enzo, propriétaire de..... | 500 parts en nu-propriété |

Monsieur RHINN Eric, préside l'assemblée.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président déclare la séance ouverte et dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le rapport du président et textes des résolutions proposées;
- Le compte de résultat, l'annexe, le bilan et l'inventaire.

Le gérant rappelle aux associés que tous ces documents ont été mis à leur disposition au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé la date de l'assemblée.

Le président donne lecture des rapports du président et ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les différentes résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au président de l'accomplissement des formalités de toute nature préalable à sa réunion, et de la mise à la disposition ou de l'envoi aux associés de l'ensemble des documents prévu par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président, quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice réalisé par la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2020, d'un montant de 79 262,04 € de la façon suivante :

- Autres réserves	79 262,04	€
	<hr/>	
	79 262,04	€

Cette résolution, mise aux voix autant de fois que nécessaire, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, déclare approuver ces conventions.

Avant de mettre aux voix cette résolution, le président rappelle que chacun des associés ne peut prendre part au vote sur les conventions auxquelles il a participé, et que ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix autant de fois que nécessaire, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate conformément aux dispositions légales le montant des dividendes mis en paiement au cours des trois exercices précédents :

NEANT

Cette résolution, mise aux voix autant de fois que nécessaire, est adoptée à l'unanimité.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la collectivité des associés.

M. RHINN Eric



M. RHINN Igor



M. RHINN Enzo

